

Passé, libertés : l'électorat d'Éric Zemmour en attente de clarifications



Traditionnellement, lors des campagnes électorales, les réunions de supporters se font dans des arrière-salles de bistrot, dans des salons de réception d'hôtels ou bien dans des salles municipales. Il en a toujours été ainsi, que ce soit dans les grandes villes, mais encore plus dans les départements ruraux où les gens ont besoin de se retrouver dans ces occasions cruciales qui vont sceller le destin du pays pour la durée du mandat. Ceci est particulièrement vrai pour l'élection présidentielle qui est la clé de voûte du système et celle qui commande toutes les autres, particulièrement les législatives à suivre.

L'indispensable participation au débat démocratique. Ces réunions amicales permettent aux gens de se rencontrer et aux supporters de faire connaissance. Elles sont le moment où les animateurs peuvent communiquer auprès du public et faire des points réguliers sur l'avancement de la campagne et sur le programme du candidat. C'est également là que se recrutent les volontaires qui dans chaque département vont participer à

l'animation de la campagne : affichages, distributions de tracts, recherche de parrainages.

Un moment très fort de la vie démocratique. Par conséquent, ces réunions sont un moment très fort de la vie démocratique, parce qu'elles permettent de créer le lien indispensable entre le candidat et la population, pour qu'ensuite par cercles concentriques ce lien se diffuse à travers le corps électoral.

Le « En-même temps macronien » source d'interprétations restrictives et de terrorisme intellectuel. Certes, pour qui est un expert et pour qui sait la déchiffrer, la loi prévoit que les réunions publiques pour des activités syndicales ou politiques sont exemptées de l'obligation de présentation du passe sanitaire. Toutefois, le texte est tellement alambiqué qu'il est impossible à lire, particulièrement par les professionnels de l'hôtellerie et même, dans certaines mairies.

« C'est vous qui voyez ». La position de l'administration ambiguë et restrictive. Interrogés, les services de la réglementation des préfectures vous répondent que c'est aux exploitants de salles de prendre leurs responsabilités et d'effectuer le contrôle ; en ajoutant immédiatement qu'ils vont avoir beaucoup de mal à filtrer les entrées, entre qui a le passe, qui ne l'a pas, qui va consommer, qui ne va pas consommer, qui va circuler à travers l'établissement – bref, un maquis impossible à gérer. On comprend bien que dans l'ambiance de terrorisme intellectuel qui règne, ces professionnels vont préférer ne prendre aucun risque. Ce d'autant que les préfectures vous disent qu'ils peuvent toujours appeler mais qu'elle leur indiqueront que ce sera à eux de prendre leurs responsabilités. Bref, comme dans le sketch de Chevallier et Laspales « **c'est vous qui voyez** ».

Quant aux mairies, quand vous direz que c'est pour la campagne de Zemmour, toutes celles tenues par des représentants des partis conventionnels vous expliqueront que la salle n'est

disponible que le lundi matin de 8 heures à 10 heures à condition de fournir tout un bric-à-brac de documents et de justificatifs. Bref, d'où qu'on se tourne, ce sera la plupart du temps l'impasse.

Le passe sanitaire écarte les non vaccinés du débat démocratique. De fait et compte tenu du terrorisme ambiant, l'accès à ces lieux et donc à ces réunions leur est interdit. En pratique, l'exigence du passe sanitaire imposée par le pouvoir a pour effet d'écartier toutes les personnes non vaccinées de ce moment crucial de la vie démocratique. Pareillement pour les animateurs de la campagne qui refusent le vaccin pour eux-mêmes.

Une insupportable inégalité sur un sujet extrêmement clivant. On sait les difficultés, même en famille, que crée la césure sociétale entre vaccinés et non vaccinés. On imagine déjà les contrariétés entre supporters et contre les organisateurs de la campagne, quand certains seront écartés des meetings, des réunions publiques et pire, des bureaux de vote. Le poison du passe sanitaire va s'instiller jusque et y compris parmi les supporters des candidats et venir perturber la lecture de l'offre électorale.

L'imposition du passe sanitaire à l'entrée des bureaux de vote, porte ouverte au vote électronique et la fraude. Au-delà, il est déjà question d'écartier les non vaccinés des bureaux de vote avec comme corollaire hautement probable, l'imposition du vote électronique. Par cette manœuvre, leurs voix seront canalisées, et beaucoup d'autres derrière elles, vers le vote électronique. Tout le monde comprend bien que ce sera la porte ouverte à la fraude massive comme on l'a vu aux États-Unis.

La France périphérique mise à l'écart. Par ailleurs, il apparaît que c'est dans les grandes villes que se concentrent les vaccinés et dans la France périphérique que se retrouvent les opposants au vaccin et ceux qui ne veulent pas entendre

parler de passe sanitaire. C'est donc la double peine pour les non vaccinés de la France périphérique qui sont littéralement traités en parias. Ce déni d'accès volontairement ciblé prive toute une partie de la population de son droit le plus fondamental, celui de participer au débat démocratique qui ne se résume pas au seul vote. Quel est le sens de cette mise à l'écart quand les abstentionnistes sont le premier parti de France, sinon de limiter le jeu en cotes bloquées à l'intérieur d'une partie seulement du corps électoral, celle dont on sait maîtriser les comportements. Qui a intérêt à un tel cantonnement, qui a intérêt à maintenir les électeurs dans l'abstention ?

Une sérieuse hypothèque pour le second tour. Or, c'est dans la France périphérique et parmi les opposants à la dictature sanitaire que se trouve une part importante des opposants à Macron dont les voix seront déterminantes au second tour pour le candidat d'opposition. Par cette manœuvre, Macron écarte par avance une grande masse de ses opposants qui ne pourront pas participer au débat démocratique sur le terrain. Il s'apprête également à canaliser leurs voix vers la fraude, ainsi que celles de beaucoup d'autres personnes qui préféreront ne pas se déplacer et voter de chez elles.

Éric Zemmour particulièrement concerné. L'entourage d'Éric Zemmour serait bien avisé de l'alerter sur cette question, et le candidat de se montrer plus net sur le sujet. En effet, ses supporters sont d'ores et déjà confrontés à ce grave problème dans les départements ruraux. Enfin, nombre d'électeurs de la France périphérique réfugiés dans l'abstention et d'opposants au passe sanitaire sont des supporters ou des électeurs pré-adhérents aux thèses d'Éric Zemmour. Or il apparaît de plus en plus que la clé du succès se trouvera pour lui dans la sortie en masse de l'abstention, particulièrement dans la France périphérique où il est très attendu, particulièrement au second tour où ces voix seront déterminantes.

Que compte faire Éric Zemmour des voix des non vaccinés,

particulièrement de la France périphérique ?

Quand Éric Zemmour tranchera-t-il sur la question fondamentale des libertés ?